

PRÉSERVATION DE LA SUNNAH (PARTIE 3 DE 4)

Évaluation:

Description: Une introduction à la collection de hadith, à sa conservation et à sa transmission. Partie 3: Deuxième étape de la collecte des hadiths et du Sahifah de Hammam ibn Mounabbih.

Catégorie: [Cours](#) › [Le Prophète Mouhammad](#) › [Le Hadith et la Sounnah](#)

Par: Imam Kamil Mufti

Publié le: 18 May 2019

Dernière modification le: 22 Oct 2017

Prérequis

- Guide du débutant concernant le *Hadith* & la *Sunnah*.

Objectifs

- Se rendre compte des efforts et du zèle des compagnons pour préserver et transmettre la *Sunnah*.
- Se rendre compte des voyages entrepris pour la recherche de *hadith* par les premiers musulmans.
- Comprendre l'importance de Sahifah de Hoummam ibn Mounabbih pour prouver de manière concluante la préservation écrite de la *Sunnah* depuis les temps les plus anciens.

Termes arabes

- Sunnah*- Le mot Sunnah a plusieurs significations, en fonction du domaine d'étude. Cependant, le sens généralement accepté est tout type de propos rapporté, fait ou approuvé par le Prophète.
- Hadith* - (pluriel – *ahadith*) est une information ou une histoire. En Islam, il s'agit d'un récit narratif des paroles et des actions du Prophète Mouhammad et de ses compagnons.
- Fiqh* – jurisprudence islamique.

Deuxième étape dans la collection de *hadith*

Avec la mort du Prophète(Qu'Allah le couvre d'éloges et le protège) les travaux de préservation de la *Sunnah* et de collecte des *hadiths* sont entrés dans la deuxième étape.

Les compagnons ont transmis des connaissances parce qu'ils estimaient que les gens en avaient besoin et étaient très conscients du péché de cacher ces connaissances. Ils ont donc consacré une grande partie de leur temps à l'enseigner régulièrement. Pour les compagnons du Prophète, la religion qu'il avait reçue était un joyau d'une valeur inestimable; c'était une chose à laquelle ils tenaient plus que tout au monde. Pour elle, ils avaient abandonné leurs relations, leurs affaires et même leur maison; pour la défendre, ils avaient abandonné leur vie; transmettre cette bénédiction divine, ce grand don d'Allah à d'autres personnes était le but même de leur vie. Par conséquent, la dissémination de cette connaissance était leur principale préoccupation. En plus de cela, le Prophète avait imposé à ceux qui le voyaient et écoutaient ses paroles de rapporter ce qu'ils avaient vu et entendu à ceux qui suivraient. En effet, ils étaient fidèles à la grande charge qui leur avait été confiée.

Après la mort du Prophète, ses compagnons ont eu pour mission de transmettre le message de l'Islam aux quatre coins du monde. Quels que soient leur direction et leur pays, ils ont transmis le Coran et la *Sunnah*. En conséquence, moins d'un quart de siècle après la mort du noble Prophète, les compagnons ont porté la lumière de l'islam en Afghanistan, en Iran, en Syrie, en Iraq, en Égypte et en Libye. Ces compagnons ont ainsi emporté avec eux la connaissance de la *Sunnah*. Par conséquent, toute la connaissance de la *Sunnah* n'est pas restée à Médine. Certains compagnons qui sont allés en Irak (comme AbdAllah ibn Mas'oud) ou en Égypte (comme 'Amr Ibn al-Aas) ont emporté avec eux la connaissance de la *Sunnah*. Les compagnons ont confié la connaissance de la *Sunnah* à leurs étudiants avant leur mort.

Chacun d'entre eux, même s'ils avaient eu connaissance d'un incident relatif à la vie du Prophète, estima qu'il était de son devoir de le transmettre aux autres. Des personnes telles que Abou Hourairah, Aïsha, AbdAllah ibn Abbas, AbdAllah ibn 'Omar, AbdAllah ibn Amr, Anas ibn Malik et de nombreuses autres personnes qui avaient fait de la préservation de la *Sunnah* le but de leur vie étaient devenues des agents de liaison à qui les gens ont eu recours dans différents coins du monde islamique, ils étaient la source pour avoir la connaissance du Prophète et de sa religion.

Abou Hourairah avait à lui seul huit cents-disciples. Des centaines d'ardents élèves ont également eu accès à la maison de Aïsha. La réputation d'AbdAllah ibn 'Abbas était tout aussi grande et, malgré son jeune âge, il occupait une place prépondérante parmi les conseillers de 'Omar en raison de sa connaissance du Coran et de la *Sunnah*. Ainsi, un grand nombre de compagnons du Prophète devinrent les supports de diffusion pour l'apprentissage religieux.

Le zèle de la nouvelle génération pour l'apprentissage de connaissances religieuses était tel que les étudiants se rendaient d'un endroit à l'autre pour compléter leur connaissance de la *Sunnah* et vérifier le *hadith* du Prophète (Qu'Allah le couvre d'éloges et le protège). Certains d'entre eux parcourraient de longues distances pour obtenir des informations de première main pour un seul *hadith*. Par exemple, Jabir ibn AbdAllah a voyagé de Médine en Syrie pour un *hadith*. Cela équivaut à un mois de voyage, comme le dit Jabir lui-même. [1] Un autre compagnon, Abou Ayoub, s'est rendu en Égypte pour poser des questions à Ouqba bin Amr au sujet d'un certain *hadith*. Il a dit à Ouqba qu'il ne restait que lui-même et Ouqba qui

avaient entendu parler de ce *hadith* du Prophète. Après avoir entendu le *hadith*, sa mission fut terminée en Égypte et il retourna à Médine. Saïd ibn Mousayyab aurait raconté qu'il voyageait jour et nuit à la recherche d'un seul *hadith*. Un autre compagnon du Prophète aurait entrepris un voyage en Égypte pour un *hadith*. Le zèle de la génération suivante était tout aussi grand. Aboul Aliya aurait déclaré: "Nous avons entendu parler d'un *hadith* sur le Prophète, mais nous n'étions pas satisfaits avant de nous rendre chez le compagnon concerné et de l'entendre directement de lui."

Écriture de *Hadith* : Sahifah de Hammam ibn Mounabbih

C'est l'une des premières collections de *hadith*. Le recueil écrit de *hadiths* du Compagnon Abou Houraïrah a été dicté à son élève Hammam. Abou Houraïrah lui-même divisait la nuit en trois parties: un tiers pour dormir, un tiers pour prier et un tiers pour rapporter les *hadiths* du Prophète. Depuis la mort d'Abou Hourairah environ 48 ans après le Prophète (58 A.H.), ce Sahifah a dû être dicté à Hammam. Hammam est décédé en 101 (A.H.) Hammam a lu ces *hadiths* à son élève Ma'mar (déc. 113 A.H.). Ma'mar l'a lu à Abdur-Razzaq ibn Hammam, qui l'a transmis à deux de ses étudiants: l'imam Ahmad ibn Hanbal et Youssouf al-Soulami.

L'imam Ahmad a incorporé tout ce travail, à l'exception de deux *hadiths* dans son Mousnad avec à peu près le même ordre que celui dans Sahifah, alors que Youssouf al-Soulami a continué à transmettre l'ensemble du travail sans le fusionner pour en faire un plus grand. Il a été continuellement transmis jusqu'au 9ème siècle, date du manuscrit de Berlin, l'un des 4 manuscrits de cette œuvre qui existe encore aujourd'hui.

Le Mousnad de l'Imam Ahmad est arrangé selon le Compagnon qui a raconté le *hadith*, il est très facile de trouver tous les *hadiths* de Hammam sous l'autorité d'Abou Houraïrah. D'autres livres, où les *hadiths* sont classés par sujets de fiqh, s'inspirent également beaucoup de Sahifa. Sur les 137 *hadiths* du Sahifa de Hammam:

29 sont enregistrés à la fois par Boukhari et par Mouslim,

22 autres sont enregistrés par Boukhari seulement,

48 autres sont enregistrés par Mouslim seulement.

Ainsi, 99 *hadiths* sur 137 se trouvent chez Boukhari et Mouslim seulement. Quand on étudie les différents recueils de *hadiths* publiés, on s'aperçoit que la forme - le libellé - du *hadith* n'a pas changé depuis l'époque d'Abou Houraïrah jusqu'à l'époque d'Al-Boukhari (194-256 AH). HamidAllah commente cela:

«Supposons qu'Al-Boukhari cite un *hadith* relevant de la chaîne de sources susmentionnée (Ahmad - Abdur- Razzak - Mamar - Hammam - Abou Houraïrah). Tant que ces sources plus anciennes n'étaient pas disponibles, un sceptique avait certainement le droit de nourrir des doutes et dire que peut-être Al-Boukhari n'avait pas dit la vérité, mais avait simplement forgé la chaîne ou le contenu des deux. Mais maintenant que tous les travaux antérieurs sont à notre disposition, il n'y a aucune possibilité d'imaginer qu'Al-Boukhari ait mentionné quoi que ce soit en le forgeant ou en racontant quoi que ce soit ayant été rapporté par des faussaires

... avec la découverte récente de ces travaux antérieurs, il nous est possible de vérifier la véracité de chacun. On est obligé de reconnaître leur authenticité, ces traditions ayant été transmises non seulement par Abou Houraïrah, mais aussi, indépendamment de lui, par d'autres compagnons du Prophète, et dans chaque cas, la chaîne ou isnad a été différente. Même après plus de 13 siècles, il n'y a pas eu de modification du texte de la collection. Si ce n'est le risque d'ennuyer le lecteur, il aurait été facile de montrer en détail comment, outre Abou Houraïrah, chacune des traditions contenues dans la Sahifah de Hammam a été racontée par divers autres compagnons. Ces traditions n'auraient jamais pu être forgées au 3ème ou 4ème siècle." [2]

L'adresse internet de cet article:

<https://www.newmuslims.com/fr/articles/79/preservation-de-la-sunnah-partie-3-de-4>

droits d'auteur © 2011 - 2023 NewMuslims.com. Tous les droits sont réservés.